

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band: 26 (1938)
Heft: 520

Buchbesprechung: Publications reçues

Autor: R.G. / Bl.R.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Elles estiment de leur devoir de jeter un cri d'alarme et de mettre en garde les autorités contre une politique qui appauvrit les ménages, augmente les difficultés de la vie pour un grand nombre et mène le pays à sa ruine.

Notre protestation n'a pas d'autre but.

Souhaitant qu'elle soit entendue, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, etc., etc.

Au nom de l'Union féministe pour le suffrage féminin.

La présidente : Marthe BRETING.

La secrétaire : Elisabeth JEANRENAUD.



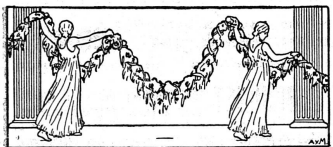
Les Expositions

Au Musée Rath : (Genève)
M^{me} Alice Jacobi-Bordier

Le vernissage du Musée Rath, samedi 26 mars, a tout naturellement attiré, non pas le grand public seul, mais encore des notabilités parmi le monde des artistes, des hommes de lettres et de science, et de la presse. « Naturellement », disons-nous, car on venait admirer l'œuvre de trois artistes d'un talent des longtemps reconnu : MM. Perrelet et Jacobi, et M^{me} Jacobi-Bordier.

En pleine valeur au milieu des toiles qui les entourent, les neuf bustes de femmes ou de jeunes filles, plâtres, bronzes, dans la salle centrale du Musée, dénotent une fois de plus les belles qualités de distinction, de finesse, d'élégance qui caractérisent cette sculptrice, et l'on s'attarde devant ces visages jeunes, souriants ou sérieux, expressifs toujours.

PENNELLO.



A travers les Sociétés

Journée des Présidentes des „Centrales féminines”.

C'est à Bâle, cette année, que se sont rencontrées le 12 mars, les présidentes des Centrales féminines. Un temps magnifique, une salle de réunion dans le parc appelé « La Solitude » au bord du Rhin, l'accueil chaleureux des Baloises, avec M^{lle} Göttschheim à leur tête, tout était fait pour créer une atmosphère de cordialité. Les nouvelles arrivées d'Autriche, le matin même, faisaient sentir plus que jamais à ces Confédérées, venues de tant de cantons différents, le besoin de mieux se rapprocher, pour mieux servir leur pays.

Parmi les questions à débattre inscrites à l'ordre du jour, la plus importante fut celle qui se rapportait au besoin de beaucoup de femmes suisses de manifester leur désir de travailler pour la paix; à l'occasion du 18 mai, « Jour de la bonne volonté ». Discussion très nourrie, mais calme, et où chacun se montre respectueux de l'opinion d'autrui; désir quasi unanime en faveur d'un effort pour conserver à notre pays la paix intérieure et extérieure. Mais divergences d'opinions sur les moyens à employer; désir d'éclaircir l'opinion publique qui met trop souvent l'étiquette « antimilitariste » à celui qui travaille

Carrières féminines¹

III. L'enseignement

M^{lle} A. Weigle, licenciée ès lettres, présidente de l'Association genevoise des Femmes universitaires et professeur coté, était bien qualifiée pour venir parler à l'Union des Femmes de l'enseignement comme carrière féminine.

Il faut tout d'abord, dit-elle, aimer les enfants assez pour être toujours bienveillante, optimiste et juste, et il faut les connaître. Il importe aussi de toujours dominer sa matière. Le maître doit posséder une faculté d'adaptation inépuisable. En cela les femmes sont bien à leur place dans l'enseignement.

Qualités indispensables : la résistance physique; la vue et l'ouïe en parfait état, de la volonté aussi.

Si, pour l'enseignement secondaire, les études sont différentes, il n'en est pas de même des qualités requises. Pour le Collège (enseignement secondaire des garçons (Réd.), une licence est nécessaire, un doctorat encore préférable. La femme doit être supérieure à ses concurrents masculins. A Genève, il n'existe pas d'école normale préparant les candidates à l'enseignement secondaire. Nos licenciées, en général, n'ont donc pas eu d'enseignement pédagogique.

Quant aux débouchés, ils ne sont pas nombreux et les conditions des écoles sont peu favorables à qui est pressé de gagner. On peut s'inscrire pour un poste de professeur suppléant, mais tâcher de ne pas y rester trop longtemps. Un séjour à l'étranger est fort utile. On trouve aisément des places au pair dans des écoles privées, en Angleterre par exemple. En ce qui concerne les ressources qu'offre en Suisse l'enseignement privé, les pays à monnaie plus basse ont placé leurs enfants de préférence dans des institutions en France et en Belgique.

Pour parer à cet inconvénient, on a fondé des caisses d'assurance mutuelle, telle à Genève la Fédération de l'Enseignement libre, qui groupe cinq sociétés et comprend surtout des femmes, l'Association professionnelle de l'enseignement libre (Genève) a étudié la question des tarifs normatifs, mais la crise n'a pas permis encore d'en établir. Cependant, les conditions de paiement imprimées sur les notes sont une protection pour le maître et mettent le public au courant de ces choses. Il est regrettable que les jeunes répugnent souvent à se grouper.

Les leçons particulières profitent surtout à

¹ Voir les numéros 518 et 519 du *Mouvement*. Nous nous excusons d'avoir, en rendant compte de la causerie de M^{me} le Dr. Lambossy, substitué par distraction le nom de Lausanne à celui de Neuchâtel en voulant parler de la polyclinique dentaire de cette dernière ville, dirigée par une femme.

M.-L. P.

ceux et celles qui ont su se faire une réputation de pédagogues. Les pensionnats, à Genève, ont presque disparu. Lausanne et Neuchâtel et les pensionnats de montagne sont mieux partagés. En général, les conditions pour les jeunes professeurs ne dépassent pas 120 ou 150 francs, plus l'entretien, et ce qui les retient parfois de postuler, c'est que, comme internes, il leur est difficile de préparer une licence ou un doctorat.

Ecoles privées, maisons d'éducation, jardins d'enfants, écoles pratiques, cours de vacances pour l'enseignement des langues vivantes, — notamment, ceux de l'Université (les cours de stylistique du professeur Bally sont sortis de ces cours), cours de vacances de botanique du professeur Chodat à Bourg-Saint-Pierre: telles d'autres possibilités d'occupations. Un petit institut des langues orientales a été fondé à Genève, et d'autre part, M^{me} Wiblé-Gaillard lançait récemment l'idée d'Universités de montagne. Il y a là, peut-être, un avenir.

Quoi qu'il en soit, le bon professeur tendra à avoir une culture latine avec une ou plusieurs spécialités, et à garder toujours le contact avec ce qui se fait. Car cette carrière offrira certainement, toujours, des débouchés pour les femmes.

IV. Bibliothèques et bibliothécaires

M^{lle} Marie Ginsberg, licenciée ès sciences sociales, bibliothécaire à la S. d. N., débarquée au jour même après un séjour aux Etats-Unis, a apporté à son auditoire, dans une causerie pleine de vie, d'idées, de suggestions, des notions très claires sur la carrière qui est la sienne et sur la préparation qu'elle exige, rehaussant l'intérêt de son exposé par des comparaisons entre l'Europe et l'Amérique.

La carrière de bibliothécaire a beaucoup évolué. En France, par exemple, on l'aurait à des érudits, — tel Anatole France à la Bibliothèque nationale, — afin qu'ils eussent le loisir de travailler pour leur compte, aidés, comme bibliothécaires, par des subalternes. C'est le XX^e siècle qui a créé la vraie profession de bibliothécaire, terrain où l'Europe et les Etats-Unis sont en train de se rencontrer dans leurs méthodes, qui, jusqu'ici sous-estimaient la technique chez nous, et la culture générale outre-Océan.

Il convient aussi de distinguer entre les genres de bibliothèques : bibliothèques scientifiques, ou mieux, supérieures, et bibliothèques moyennes. Celles-ci, qui demandent une instruction secondaire, sont presque partout réservées aux femmes depuis le début du siècle. En Allemagne, de nombreuses écoles spéciales y préparent. En Suisse, seulement l'Ecole d'études sociales de Genève, par une préparation d'un à trois ans et la possibilité de réunir ces études — stages compris — en deux années. Le métier de bibliothécaire est en grande partie une technique, et tout l'enseignement du monde ne saurait remplacer la

pratique. L'Association des bibliothécaires a institué des examens pour les bibliothécaires déjà en charge, examens équivalant au diplôme de l'Ecole d'études sociales, — mesure transitoire d'ailleurs.

Pour les bibliothèques supérieures, il faut des études universitaires. Jusqu'au début du siècle, il y fallait une formation littéraire. C'était surtout, en France, l'Ecole des chartes qui fournissait les bibliothécaires. Maintenant, en France aussi, on commence à joindre à la préparation universitaire une formation technique. Quatre ou cinq femmes seulement, en Suisse, ont acquis une formation pareille à celle des hommes, sans cependant avoir accès aux postes supérieurs, comme cela devrait être; et en France, on a voté une loi spéciale pour que M^{lle} Borel, seule femme au ministère des Affaires étrangères, soit placée sur le même pied que les hommes... non point toutefois, hélas ! comme traitement !

En ce qui concerne les bibliothèques populaires les hommes eux-mêmes trouvent que les femmes y sont mieux à leur place qu'eux, parce que c'est là une carrière sociale.

Nous voudrions résumer encore les renseignements intéressants que M^{lle} Ginsberg a rapportés tout chauds des Etats-Unis, où elle a visité de nombreuses bibliothèques, et où les conditions sont toutes différentes, mais l'espace dont nous disposons n'y suffirait pas. Disons seulement que les *special libraries* — quelque chose de tout à fait nouveau — y prennent un très grand développement depuis environ dix ans, et forment une vaste association à part.

En Europe, ces centres de documentation dans tous les domaines commencent à naître, et il y a là des carrières nouvelles qui s'ouvrent. L'Allemagne en possède d'ailleurs depuis longtemps dans les grandes banques, la Belgique aussi, et la Chambre de Commerce de Paris a déjà une bibliothèque de premier ordre. Une bibliothécaire-secrétaire, comme l'Ecole d'Etudes sociales en prépare trouve sa place dans des bibliothèques de ce genre, où il n'y aurait, sans cela, pas assez de travail pour une journée entière. En Amérique, New-York seule en compte 2000 ! Il y a donc là des débouchés en perspective, car — si notre civilisation ne va pas subir un arrêt total — cette tendance à une recherche collective, à la spécialisation, ne fera que s'accroître.

A celles qui le peuvent, M^{lle} Ginsberg conseillerait cinq ans d'études de sciences économiques à côté des langues, et ensuite une formation technique.

Pour ce qui est des qualités requises, elles dépendent tout à fait du genre de bibliothèque, comme on a déjà pu le voir. Rapidité, netteté, ordre, exactitude, sont indispensables. Il faut aussi de l'entrain, de l'ardeur; mais la préparation est différente selon les catégories de bibliothèques.

M.-L. P.

Sept sur mille...

Sait-on que sur mille statues qui peuplent les rues et les squares de Paris, il n'en est que sept qui représentent des femmes ? Telle est du moins la proportion qu'établit un des collaborateurs du journal Marie Claire :

Sans parler de tous les saints et de toutes les saintes qui ornent les façades des églises, Paris est peuplé d'un millier de statues. Et, parmi cette foule figée dans la pierre ou le bronze, il n'y a que dix monuments érigés en l'honneur d'une femme (si l'on excepte les sept femmes qui, sans être à vrai dire des statues, décorent la façade de l'Hôtel-de-Ville et les vingt reines ou princesses qui forment, pour des raisons purement architecturales, la célèbre corbeille du Luxembourg). Et encore, sur ces dix statues féminines, trois sont consacrées à la seule Jeanne d'Arc.

Les autres « statufiées » sont la Comtesse de Ségur et George Sand, qui se trouvent au jardin du Luxembourg; Sarah Bernhardt, allongée sur sa chaise longue de marbre, place, Malesherbes; M^{me} Boucicaut et la Baronne de Hirsch, dont le groupe, par Moreau-Vauthier, se dresse square du Bon-Marché; Maria Deraismes, qui domine la square des Epinettes; Rosa Bonheur, dont le médaillon occupe l'une des quatre faces d'une stèle, à Grenelle.

L'abondance des matières nous oblige à remettre à notre prochain numéro la publication qui nous a été demandée d'un compte rendu de la Conférence féminine internationale de La Haye, consacrée à des questions économiques.



Publications reçues

Marthe BRUGGER: *Pages vécues*. Edité par la Ligue des Femmes suisses contre l'alcoolisme. En vente dans les principales librairies genevoises, au profit de la Ligue de Femmes suisses contre l'alcoolisme. L'ex. 50 ct., à partir de 10 : 45 centimes.

Ce petit livre à la saveur franche et réconfortante des bons fruits. Aussi bien est-ce une récolte d'idées lumineuses mûries, d'expériences accomplies dans le chaleureux rayonnement de la solidarité, que nous offre M^{me} Marthe Brugger, l'excellente agente de la Ligue de Femmes suisses contre l'alcoolisme. Auteur de nouvelles et de plusieurs jolies saynètes qui animent à propos son apostolat à l'occasion de fêtes célébrées

du « Label » de la Ligue sociale d'acheteurs, de l'Exposition Nationale, et enfin chaque présidente présente un très court rapport sur l'activité de sa « Centrale » pendant l'année écoulée. Ces rapports sont très suggestifs et permettent ainsi aux autres associations de s'orienter sur ce qu'il leur est possible d'entreprendre; ils montrent quelle est l'étendue de cet immense réseau du travail féminin désintéressé en vue du bien commun; ils font saisir ce que représente pour notre pays cette armée de « femmes de bonne volonté ».

H. G. P.

soit à l'Ecole du jeudi, soit dans les réunions de la « Ligue cadette de jeunes filles », M^{me} Brugger s'exprime dans une langue aisée et familière qui rend très agréable la lecture de sa brochure.

C'est intentionnellement que nous venons d'écrire le mot si beau de solidarité. La lutte contre le fléau, qui détruit tant de foyers et pèse comme une malédiction sur l'enfant-victime, est une forme essentielle de cette haute vertu sociale. Unies par les liens de la grande famille humaine, responsables de la santé des faibles créatures qu'elles mettent au monde, les femmes, en effet, ont pour premier devoir de s'instruire des moyens qui sont à leur portée pour triompher de la terrible passion. C'est donc avant tout à la conscience féminine que s'adressent les *Pages vécues*. Les ayant méditées, aucune femme ne pourra plus rester indifférente en face du problème qui touche à la fois la santé publique et le bonheur familial.

La vaillante pionnière a réuni ses souvenirs, en y joignant les documents qui prouvent la valeur des résultats obtenus, dans le fervent espoir de susciter de nouveaux enrôlements dans les rangs de la Ligue. Il dépend de nos lectrices que cet espoir soit promptement réalisé.

R. G.

COMMISSION DES QUESTIONS SOCIALES DE LA SOCIÉTÉ DES NATIONS: *Principes applicables aux Tribunaux pour mineurs et aux organismes analogues, aux services auxiliaires et aux institutions destinées à ces enfants*. Genève 1937. 1 vol.

Tandis que la question du Code Pénal Suisse défraye toutes les conversations, il est intéressant

Comité des Associations s'intéressant au service domestique (fin).

La Suisse romande, quoique moins avancée dans toutes les questions ménagères, ne s'en désintéresse cependant pas. L'apprentissage ménager, s'il rencontre encore certaine opposition parmi les maîtresses de maison, n'en continue pas moins à faire son chemin. Seul, le Valais romand reste encore réfractaire à cette idée, malgré la grande propagande faite lors des « Journées ménagères ». Les cours ménagers préparatoires remportent par contre un grand succès auprès des jeunes filles du Bas-Valais. La Commission neuchâteloise d'apprentissage ménager a adopté le texte de notre contrat unifié d'apprentissage. A Genève, une vingtaine de jeunes filles ont été préparées pour le service de maison par les cours donnés à l'Institut ménager. Ces cours, ainsi que ceux donnés à la Chaux-de-Fonds par l'Union suisse des Amies de la jeune fille, sont assimilés aux cours ménagers préparatoires organisés dans plusieurs cantons sous les auspices de la Confédération. Grâce à un accord intervenu avec le Service des apprentissages de Genève, les élèves de l'Institut ménager, peuvent obtenir le diplôme de fin d'apprentissage ménager à condition qu'elles aient fait un stage de six mois dans une famille et qu'un contrat d'apprentissage ait été conclu.

La nouvelle loi genevoise sur les contrats collectifs a empêché l'introduction un peu rapide du contrat-type de travail ainsi que l'espérait la Commission ménagère genevoise. Des démarches ont été faites auprès des autorités compétentes afin de préciser la situation du service de maison vis-à-vis de cette loi, mais elles n'ont pas encore abouti. A Lausanne, la Fédération des sociétés lausannoises a estimé qu'il était préférable d'habituer les maîtresses de maison à l'idée du contrat de travail avant de le leur imposer: aussi a-t-elle fait imprimer le contrat de travail élaboré par elle pour le distribuer largement dans les milieux intéressés.

La Commission ménagère genevoise a étudié la question de l'assurance-maladie des employées de maison et nous avons été chargés de faire à ce sujet une enquête auprès des principales sociétés de secours mutuels.

Notre Secrétaire romande est appelée à collaborer très étroitement avec le Centre d'organisation ménagère créé dernièrement à Genève afin de continuer l'activité de l'Association pour l'amélioration du travail ménager, cette dernière ayant décidé sa dissolution au cours de l'année 1937.

La campagne de la Commission romande d'Hygiène sociale et morale pour le service de maison s'est terminée par l'édition d'une brochure: *Le Service de maison en Suisse romande* due à M. R. Graf, juge au Tribunal des Prud'hommes de Genève. Ce recueil des dispositions touchant au service de maison du Code des Obligations, du Code civil et des lois cantonales est appelé à jouer un certain rôle dans la fixation des conditions normales de travail. Le film *La Fille du Capitaine* a été projeté, outre les 59 séances organisées dans le canton de Vaud, à Genève, à Neuchâtel, dans le Jura bernois et dans le canton d'Appenzel.

Rappelons, en terminant, que notre Secrétariat romand s'occupe de la vente des brochures *L'apprentissage ménager* et *Le Service de maison en Suisse romande*, ainsi que des tracts de propagande édités par la Commission romande H. S. M. du service de maison.

de noter que, dans bien des pays, on se préoccupe avec zèle du sort des enfants traduits en justice et des traitements qui leur sont appliqués. C'est la tâche que s'est donnée la Commission Consultative des Questions Sociales à la S. d. N.

Pédagogues et législateurs se mettent de plus en plus d'accord pour substituer au système répressif le système éducatif basé sur des mesures qui tiennent avant tout compte de la personnalité du mineur en dépit du délit qu'il a commis.

Il ressort de l'étude de la S. d. N. que la plupart des spécialistes de la question se sont prononcés en faveur d'une distinction entre *enfants* et *adolescents* et d'une organisation spécialisée, à laquelle se seraient remis tous les cas des mineurs, même de ceux impliqués dans des affaires d'adultes. Les Services auxiliaires, les institutions font l'objet d'un examen attentif, et il est fort heureux de constater, dans ce document, qu'il est recommandé au personnel des établissements de créer un contact avec le monde extérieur.

Très touffu et suggestif est l'exposé de Mme Wanda Woytowicz-Grabinska (Pologne), qui étudie d'une part les éléments qui constituent la personnalité de l'enfant dévoyé ou en danger moral et d'autre part, l'organisation des tribunaux qui sont appelés à les juger et qui disposent de compétences plus ou moins étendues, représentant des tendances ayant leurs partisans et leurs adversaires.

Miss J. Irène Wall (Royaume-Uni) s'était chargée de questions plus subtiles encore; celles d'étudier l'âge de la responsabilité pénale et du discernement.

En exprimant le vœu que les pays qui tolèrent encore l'emprisonnement le fassent disparaître de leurs méthodes de répression, la Commission a manifesté par là le sentiment très vif qu'on ne saurait dorénavant utiliser envers les mineurs les moyens de répression employés à l'égard des majeurs.

Bl. R.

On est enclin, parfois, à sous-estimer notre travail en constatant la pénurie d'employées de maison qualifiées. Bien que nous déplorions souvent cette pénurie, nous sommes cependant persuadés que seules les expériences personnelles éveilleront l'idée d'une collaboration active chez ceux, hommes ou femmes, qui n'ont pas encore compris que la solution du problème de la main d'œuvre suisse dans le service de maison ne peut être trouvée qu'en s'occupant sans cesse de ce problème. Tout employeur peut assurément contribuer individuellement à diminuer le nombre des autorisations d'entrées en Suisse de main d'œuvre étrangère, mais c'est en partie grâce à l'activité du Comité des Associations s'intéressant au service domestique et de ses membres que le nombre de ces autorisations est en régression de plusieurs milliers sur celui des années précédentes.



Association Suisse
pour le
Suffrage Féminin

Une séance du Comité Central...

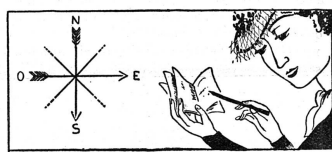
Continuant ses pérégrinations à travers la Suisse, le Comité Central s'est réuni ce mois-ci à Aarau, afin de pouvoir prendre contact avec la Section de l'Association dans cette ville.

Des questions d'ordre intérieur l'ont occupé tout d'abord: finances, budget, et notamment la répartition de sa subvention annuelle à la presse féministe, subvention dont notre journal est heureusement bénéficiaire pour sa caisse de rétribution aux collaboratrices. Puis, l'on en est venu à la prochaine Assemblée générale, qui, comme on le sait, aura lieu à Genève, les 21 et 22 mai, et dont l'ordre du jour, établi dans ses grandes lignes, comprendra une causerie sur un sujet économique et surtout un double exposé suivi de discussion sur le Code pénal fédéral. Le Code pénal fédéral! ce sujet sur lequel toute notre Suisse romande s'agite et se divise, ne pouvait manquer de préoccuper également nos suffragistes, et si l'Association a estimé ne pouvoir prendre position comme telle, vu la divergence d'opinions entre plusieurs de ses Sections, elle a d'autre part décidé de protester au moyen d'une affiche ou d'une feuille volante entre l'exclusion des femmes d'un scrutin qui les touche si directement.

Le Comité s'est encore occupé du prochain Cours de Vacances, du travail de sa Commission économique, de l'avenir du Groupement « La Femme et la démocratie », du R. U. P., des Congrès tant nationaux qu'internationaux en perspective pour l'année en cours; il a entendu des rapports sur l'activité... ou la somnolence! de plusieurs de ses Sections. Deux séances durant lesquelles il n'a pas chômé, comme on le voit.

... et une soirée suffragiste à Aarau.

Et entre ces séances a eu lieu un souper plein d'entrain pris en commun avec quelques suffragistes d'Aarau, et surtout une charmante soirée à laquelle assistaient une bonne soixantaine de personnes, membres de la Section, ou féministes heureuses de profiter de cette occasion de ren-



Garnet de la Quinzaine

Samedi 2 avril:

GENÈVE: Association auxiliaire de la « Maison des Charmilles », 11, rue des Franchises, 16 h. 15: Assemblée générale. (La séance commencera par un thé offert aux invités.) Séance administrative. — La nouvelle organisation de l'Office de l'enfance, causerie par M. René Paillard, directeur du Service de protection des mineurs.

Lundi 4 avril:

GENÈVE: Association pour le Suffrage féminin, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30: Séance mensuelle publique et gratuite: La politique internationale vue par une Anglaise, causerie en français par Mrs. Corbett Ashby, présidente de l'Alliance Internationale pour le Suffrage. Discussion. Thé après la séance.

Mercredi 6 avril:

GENÈVE: Soroptimist-Club. Défilé de haute couture offert aux membres du Club, par Mme A. Wiegand.

Jeudi 7 avril:

GENÈVE: Association pour le Suffrage, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30: Le *Tribut inconnu*, conférence avec projections, au profit du fonds de l'Initiative, par Mlle E. Maillard, exploratrice.

SOTTEN: Commission d'éducation de l'Alliance de Sociétés féminines suisses et Société suisse-romande de Radiodiffusion, 18 h. à 18 h. 15: La formation de nos jeunes filles et le scoutisme, causerie par T. S. F. par Mlle J. Paschoud, ex-commissaire des Eclaireuses vaudoises.

contre. Sous la présidence cordiale de Mlle Dunner, avocat à Aarau, l'on entendit des paroles d'accueil de Mme Leuch, présidente centrale, puis une causerie que les récents événements d'Autriche ne pouvaient manquer de rendre émouvante, de Mme Studer, vice-présidente, sur ce sujet: *Les tâches présentes de la femme*. Deux jeunes membres du Comité Central, Mmes Wiasmitown-Wehrli (Bâle) et Wyss-Russi (Colombier), firent de fort heureux débuts, l'une en racontant comment les Balloises s'y prirent pour grouper un millier de suffragistes dans leur Association, l'autre en exposant les buts et les méthodes de travail de l'A. S. S. F.

Il y eut encore une charmante partie musicale, due à d'aimables féministes argoviennes, du thé, des conversations particulières pleines d'entrain... Excellente soirée pour l'« Idée » en Argovie! E. Gd.

pour la publicité dans le MOUVEMENT, s'adresser à Mme Lépine, 2, avenue Soret, Genève.

Jeunes filles, assurez-vous une carrière rémunératrice et de tout repos en suivant les cours pour **nurses et d'infirmières de puériculture** à l'

ECOLE DE PUERICULTURE DE GENÈVE
Pouponnière des Amis de l'Enfance
Ch. des Grangettes - Genève

Ces études ne sont pas seulement destinées aux professionnelles, mais constituent une excellente préparation pour les futures mamans.

Mesdames, pour vos renseignements sur achat et location d'immeubles au Tessin, adressez-vous en confiance à l'agence
"VOLUNTAS"
A LUGANO (Fondée en 1896)
(Timbre p. réponse) Prop. Mmes Volonteri.

Savez-vous que vous pouvez lire "50 Nouveautés"
pour fr. 10. — "50 Nouveautés"
Achat de livres anciens et modernes
Livres Musique neufs et d'occasion
PRIOR S. A. CORRATERIE, 19 - CITÉ 18
TÉLÉPHONE 45.071

Massage Médical et Esthétique
Mme E. DÉCOSTERD
Massesse attachée à l'Institut de Physiothérapie de l'Hôp. Cant.

PI. Longemalle, 12 Tél. 43.843
PÉDICURE reçoit l'après-midi **VENTOUSES**

ART RUSTIQUE SUISSE

A Genève:

LE CRI-CRI
68, RUE DU RHONE

A Lausanne:

H. CUÉNOUD
PLACE ST-FRANÇOIS, 12^b
(à l'entresol)

Dépôt d'Oeuvres suisses

Tissages, Faïences, Bois, Dentelles et divers



Tous les dénigrements et les calomnies dont sont l'objet les coopératives de consommation ne peuvent rien changer au fait que celles-ci sont des institutions volontaires d'entraide qui veulent aider chacun à améliorer ses conditions d'existence. Le nombre est toujours plus grand de ceux qui reconnaissent le rôle social des coopératives de consommation et qui en deviennent des membres fidèles
UNION SUISSE DES COOPÉRATIVES DE CONSOMMATION (USC), BALE

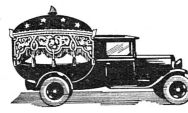
POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Plainpalais et Petit-Saconnex

5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1^{er}

Téléphone: 43.285 (permanent)

EN CAS DE DÉCÈS s'adresser au téléphone de suite à l'adresse ci-dessus
FORMALITÉS GRATUITES



La Maison de la Laine
et de tous les tricotages

TRICOTEUSE DE LA MADELEINE

1, rue du Vieux-College - Genève
(côté Poste) Tél. 45.991

Explications gratuites de Mme V. Renaud

STOPPAGE

Restauration artistique de tapis et châles des Indes
Retissage de tissus en tous genres — Soie et lingerie
Spécialité de pièces invisibles

Mme R. WILD-CLARISSE
MAISON SPÉCIALISTE

Rue du Vieux-College, 6
GENÈVE
Téléphone: 50.537

ECOLE D'ÉTUDES SOCIALES, GENÈVE

Subventionnée par la Confédération
Semestre d'été: 20 avril - 5 juillet 1938

Culture féminine générale. Formation professionnelle d'assistantes sociales (protection de l'enfance, etc.) de directrices d'établissements hospitaliers, secrétaires d'institutions sociales, bibliothécaires, laborantes.

Pension et Cours ménagers. Cuisine, coupe, etc. au Foyer de l'Ecole (Villa avec jardin).

Programme (50 cts) et renseignements, Malagnon, 3.

L'ÉCOLE MÉNAGÈRE "LE BOSQUET"

donne tous les cours pratiques aux élèves ménagères internes et externes et forme des gouvernantes de maison
Diplôme après 2 ans

Repas soignés - Chambres confortables
Eau courante - Grand jardin
— Nouveau trimestre: 20 avril au 5 juillet 1938 —
AVENUE DE CHAMPEL, 3 - Tél. 51.193

Attention!! ne faites aucun achat!!!

avant d'avoir vu la nouvelle "Léman"
Cuisinière à gaz "Léman"
qui vous donnera entière satisfaction

J. DUBOUCHET vous reprendra votre vieil appareil au plus haut prix.

RUE DE CAROUGE (angle bd Pt-d'Arve) - ROTISSERIE, 2

IMPRIMERIE RICHTER. — GENÈVE